

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

CIRCONSCRIPTION DE POITIERS

Charles LE BAIL

Pédicure Diplômé d'Etat
Agriculteur à Smarves (Salmoniculture Ecologique)

Candidat du FRONT PROGRESSISTE d'Opposition Gaulliste

CHERES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

POURQUOI UNE OPPOSITION GAULLISTE ?

La « majorité » a trompé les français ; cette majorité, élue certes, par la grande peur de 1968, mais aussi **au nom du gaullisme,** en a trahi les principes essentiels. Nous voyons en effet :

- L'Etat livré aux puissances d'argent et compromis par les scandales.
- Les plus pauvres privés du fruit de l'expansion.
- Les travailleurs exploités, victimes de la spéculation et de la hausse des prix.
- Une fiscalité injuste.
- Les campagnes désertées et les banlieues surpeuplées.
- Une jeunesse sans espérance.
- Une vieillesse souvent privée du nécessaire.
- L'indépendance nationale menacée.
- La Résistance bafouée (l'affaire Touvier...).
- Et surtout, la **Participation sacrifiée.**

Lamentable bilan...

Cela ne peut plus durer ! C'est en tant que **révolutionnaires** que nous nous réclamons du gaullisme contre le pouvoir actuel.

- C'est la lutte contre l'impérialisme pour l'indépendance des peuples.
- C'est la démocratie directe qui doit être développée à partir des institutions de la Cinquième République (initiative populaire du référendum, régionalisation véritable : avec des assemblées où les forces vives du pays pourront participer aux responsabilités de la vie économique de la région et de la nation).
- C'est l'orientation de la croissance (et de la production agricole) vers la qualité, seul moyen de relancer l'artisanat, le commerce, les P.M.E. et de faire une véritable politique d'agriculture familiale.
- C'est enfin la **VERITABLE PARTICIPATION** dans l'entreprise, **qui doit tendre vers l'autogestion** par l'accession rapide des travailleurs au capital, aux bénéfices et aux responsabilités. (De Gaulle conférence de presse du 27 novembre 67).

C'est l'application intégrale de ces trois principes que nous exigeons. Pour cela, **RENVERSER LA MAJORITE** est la condition absolue du réveil de la nation.

Nous n'approuvons pas le Programme Commun socialo-communiste. Il s'avère insuffisant et se montre incapable de résoudre la CRISE DE CIVILISATION qui affecte notre pays : il ne pose pas le problème fondamental de l'aliénation des salariés.

Notre appel ne s'adresse pas seulement à tous les gaullistes fidèles. Il s'adresse à tous ceux qui refusent les structures de la société actuelle, et qui n'acceptent pas les facilités des vieilles solutions étatiques et technocratiques ; ceux-là doivent nous aider à faire renaître **l'ESPOIR.**

C'est pourquoi vous lutterez avec nous contre la « majorité » sortante, antigaulliste et réactionnaire.

Vous refuserez en même temps le piège des pseudo-réformateurs qui ne rêvent que de prolonger, à leur manière, cette majorité après les élections.

Vous préparerez l'avenir de la FRANCE, en votant

FRONT PROGRESSISTE

QU'EST-CE QUE LE FRONT PROGRESSISTE ?

Pour la première fois, un mouvement politique est créé par des jeunes : ceux du F.J.P., fondé en 1969. De nombreux progressistes « adultes » (anciens résistants, membres de l'U.D.T. de CAPITANT, VALLON et DEBU-BRIDEL, etc..) y ont apporté leur expérience politique.

La doctrine du Front est exposée dans le « MANIFESTE PROGRESSISTE DE L'OPPOSITION GAULLISTE ».

Depuis 1945 et jusqu'en 1969, le Général DE GAULLE a été l'homme politique qui a le plus amélioré la condition ouvrière dans l'entreprise et notamment par :

- la création des Comités d'Entreprise.
- la nomination des Délégués de personnel dans les établissements employant plus de 10 ouvriers.

Cette principale évolution avait pour but réel, à échéance, l'association Capital-Travail par la **PARTICIPATION**, elle venait s'ajouter aux dispositions légales fixant les conditions de la défense des travailleurs qui avaient instauré les Conseils de Prud'homme, notamment en cas de différends avec l'employeur (salaire, licenciement abusif, accident de travail etc...).

A la veille des élections législatives où tous les partis (majorité ou non) se réclament de la participation et en font le thème de leur propagande, ou en est-on ?

Un exemple, celui de ma suppléante, **il est vécu, il est d'actualité.**

Le 2 octobre 1970, elle était victime d'un accident sur les lieux de son travail (renversée et trainée dans l'usine par un tracteur élévateur surchargé et sans freins, elle est gravement blessée aux jambes).

CONSEQUENCES : Arrêt de travail de deux mois, puis divers arrêts pour rechutes s'échelonnant jusqu'en 1971. Le 17 avril 1971, licenciement abusif sans préavis (avec insultes), que le chef d'entreprise traduit comme une démission de la victime.

QUI OSE S'ELEVER CONTRE CETTE INJUSTICE ?

Les délégués des syndicats ? **NON !**

Les délégués du personnel ? **NON !**

La victime est seule contre l'adversité, ce qui ajoute chez elle un désarroi moral tel, qu'elle est admise trois semaines en observation, en neuropsychiatrie. Toutefois les médecins lui reconnaissent une **invalidité permanente** à déterminer par expertise.

QUE FAIRE ? Attaquer en justice ? Elle n'en a pas les moyens financiers et les témoins se dérobent sous divers prétextes ou menaces ? **Quelle moralité !...** Cet accident eut demandé de la part des uns et des autres, un peu plus de solidarité et notamment la mise en route immédiate d'une enquête ; mais cette enquête personne ne l'a demandée. Ce n'était pas la victime, dans l'état où elle se trouvait, qui pouvait le faire. Pourtant la Loi en faisait obligation à son employeur. Même maintenant, si plusieurs témoins se révèlent et acceptent d'apporter leur témoignage, sa réclamation est vouée, dans le système actuel, à l'échec.

En fait, tout l'arsenal de lois mis en place ne sert à rien.

L'autogestion dans l'entreprise est le seul remède à l'amélioration de la condition des travailleurs. De tels abus que l'on pourrait croire d'un autre siècle sont encore fort courants de nos jours.

Pour faire cesser le **climat de terreur** qui existe en 1973 dans bien des entreprises, pour réhumaniser les conditions de travail, **rien que pour cela,** et c'est déjà tout un programme puisqu'il vous concerne tous, **VOUS VOTEREZ,** VOUS FEREZ VOTER « FRONT PROGRESSISTE » et ferez confiance à votre candidat.

« L'humanisation du Travail, de la condition de l'homme — OUI cela DE GAULLE le voulait avant tout ».

Vu le candidat,

Charles LE BAIL.

Suppléant éventuel,

Paulette BABIN.

Ouvrière en Usine

POITIERS-IMP. L'UNION